

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 05 JUIN 2015

Afférents au Bureau Syndical	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mille quinze

et le 05 juin

à 11heures 00, Le Bureau Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur BERNARD BESTEL**

Date de la convocation
19 mai 2015

Nombre de Membres présents :

Madame/Monsieur Alain HURPET, Jean-Pol RICHELET, Vincent FLEURY, Joël CARRE Chantal CARPENTIER, Jacques MACHAULT, Thierry NOCTON, Roland CANIVENQ, Michel MEIS, Dominique CROQUET, Francis CHAUMONT, André GROSSELIN.

Absent excusé : Jean-Michel THIRY

Date d'affichage
05 juin 2015

Objet de la Délibération

**ATTRIBUTION DU  
MARCHE POUR LA  
SECURISATION  
DES ACCES DES  
OUVRAGES D'EAU  
POTABLE****ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA SECURISATION DES ACCES DES  
OUVRAGES D'EAU POTABLE**

Vu la délibération n° 2014-01 modifiant le règlement intérieur de la commande publique et fixant notamment les procédures à adopter pour les marchés de travaux compris entre 90.000 et 207 000€ H.T.

Vu la délibération n° 2014-02 donnant délégation au Bureau pour attribuer les marchés compris entre 90 000 et 207 000€ H.T.

Vu la délibération 2013-26 validant le groupement de commande pour la sécurisation des accès des ouvrages d'eau potable des collectivités membres du S.S.E.

Considérant que la convention dudit groupement de commande désigne le S.S.E. comme coordonnateur et responsable de la consultation des prestataires

Considérant l'analyse des résultats de la consultation relative à ce marché lancée le 26 février 2015 et l'avis de la Commission d'appel d'offres réunie ce 05 juin 2015 à 9h00

Le Bureau, après en avoir délibéré, attribue :

le lot n° 1 : travaux de métallerie	à l'entreprise POLYMER TRADING
le lot n° 2 : travaux de maçonnerie	à l'entreprise SAS FRANCOIS
le lot n° 3 : travaux en hauteur au niveau d'un réservoir sur tour	à l'entreprise LUZURIER
le lot n° 4 : mise en place d'escaliers d'accès aux réservoirs	à l'entreprise LUZURIER

et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

**Bernard BESTEL****VOTE :****POUR : 13****CONTRE : 0****ABSTENTIONS : 0****DELIBERATION  
N° 2015/04**après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du 05 juin 2015

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*